



PROGRAMME VACANCES ET INSERTION

Action Vacances-Insertion-Familles

Eté 2014

Fiche animation N° 2 : Ne lâchons pas nos droits !

Spécial 25 ans de la CIDE¹

Pourquoi ? :

- Favoriser un temps d'échange entre parents, enfants et éducateurs sur la question des Droits de l'Enfant
- Echanger avec d'autres enfants, jeunes et familles sur la question des Droits et l'exercice de la citoyenneté
- Contribuer à la lutte contre l'illettrisme

Pour qui ? :

- Les familles impliquées dans le dispositif Vacances et Insertion : adultes, jeunes et enfants
- Les accompagnants, encadrants et animateurs des structures de départ et d'accueil des familles

Où et avec qui ? :

- En lien avec le/la délégué/e départemental/e de Solidarité Laïque et/ou dans la structure de départ des futurs vacanciers (le centre social, l'association de quartier....) dans le cadre de la préparation du séjour (phase de sensibilisation),
- En lien avec un encadrant, dans la structure d'accueil du groupe, des familles (le centre de vacances en dur ou sous toile.....)

Comment ? :

Organiser au moment opportun du séjour un **atelier pédagogique de sensibilisation et d'expression autour de la question des droits de l'Enfant** permettant aux enfants, aux jeunes et aux adultes d'être informés, de s'exprimer et d'échanger sur ces droits.

Cet atelier pourra se découper en plusieurs temps :

- Sensibiliser les enfants, les jeunes et leurs familles sur l'existence d'une Convention Internationale des Droits de l'Enfant et sur les principaux droits que garantit cette dernière (cf outil pédagogique fourni)
- Favoriser leur expression avec le jeu « Ne lâchons pas nos droits ». Ce jeu permet, sous la forme d'un « remue-ménages », à chaque participant de se questionner sur ses droits. A travers une

¹ CIDE : Convention Internationale des Droits de l'Enfant. Elle est accessible dans sa version intégrale en ligne sur : <http://www.ohchr.org/FR/ProfessionalInterest/Pages/CRC.aspx>. Le 20 novembre 2014, nous célébrerons les 25 ans de la signature de la CIDE. A l'heure actuelle, elle a été ratifiée par tous les pays du monde (193), à l'exception de la Somalie et des Etats-Unis.

activité basée sur une affiche et des « ballons à coller », ils devront coller au choix un ballon sur lequel un droit est inscrit et/ou proposer un droit non prédéfini en l'inscrivant sur un ballon vierge et expliquer aux autres participants ce que ce droit représente pour lui et pourquoi il est important, en donnant, s'ils le souhaitent, un exemple concret vécu ou perçu sur l'application de ce droit. Cette activité sera ensuite répétée avec les autres participants. Elle permettra donc à chacun des membres de l'atelier de réfléchir de manière active autour de leurs droits et d'exprimer leur point de vue.

- Terminer l'activité en encourageant les enfants à rédiger un message et/ou à faire un dessin et/ou une photo de manière individuelle ou collective (cf p 4 du livret)

A noter : Il est possible qu'une personne de Solidarité Laïque, sur demande et en fonction des disponibilités, intervienne pour animer l'activité.

Avec quoi ? :

Solidarité Laïque mettra à disposition des enfants et des jeunes un **livret « Ne lâchons pas nos droits ! »**. Un **kit pédagogique** sera également envoyé aux structures souhaitant mettre en place l'activité, outil permettant de favoriser l'expression des enfants et des jeunes sur leurs droits. Ce kit sera composé d'une affiche support en format 60*80cm et d'une fiche-patron avec les différents ballons. Cette fiche-patron sera également téléchargeable en format PDF sur notre site internet pour démultiplier l'activité.

Restitution :

Nous souhaitons valoriser ces paroles d'enfants et de jeunes à travers les moyens suivants :

- Produire un outil pédagogique qui sera distribué à l'occasion des 25 ans de la CIDE en novembre 2014 permettant de mettre en avant les paroles d'enfants et de jeunes sur leurs droits.
- Bâtir un plaidoyer basé sur les « paroles » et les revendications des enfants et des jeunes sur leurs droits pour tenter d'influer sur les politiques publiques
- Restituer ce projet à l'occasion du Salon européen de l'Education qui se tiendra du 27 au 30 novembre 2014.

Aussi, nous vous remercions de nous renvoyer dans un délai maximum d'un mois après la date de retour du groupe/de la famille :

- Des photos des ateliers (merci de faire remplir les fiches ci-jointes par les parents pour l'accord du droit à l'image pour leur(s) enfant(s))
- Le feuillet du livret pré-découpé sur lequel les enfants et les jeunes se seront exprimés sur leurs droits via une photo, un texte, un dessin...
- La fiche d'animation jointe à destination de l'animateur de l'atelier

A retourner à :

Solidarité Laïque

« Opération Ne lâchons pas nos droits »

22 Rue Corvisart. 75013. PARIS.

Par mel : fpruchon@solidarite-laique.org

NB : Florine PRUCHON (Chargée de mission Droits de l'Enfant) se tient à votre disposition pour toute information concernant cette opération au 01 45 35 13 13 ; 06 71 99 38 68 – par courriel : fpruchon@solidarite-laique.org